











22/10/2024

Déclaration conjointe

Accord UE-Mercosur : Un « fonds de compensation » pour les agriculteurs qui suscite plus d'inquiétude que d'apaisement

Alors que la perspective de conclusion des négociations sur l'accord commercial UE-Mercosur lors de la réunion du G20 à Rio de Janeiro se rapproche, une proposition a émergé à Bruxelles pour mettre en place un « fonds de compensation » destiné à apaiser les agriculteurs européens. Pour nos secteurs, cette proposition ressemble davantage à une fausse solution rapide qu'à une véritable solution. Elle ne répond pas aux principales préoccupations, notamment en ce qui concerne l'impact sur les secteurs sensibles et l'absence de réciprocité dans les normes de production selon les termes actuels de l'accord.

Pour nos secteurs, cela ressemble plus à une pseudo solution de facilité qu'à une véritable solution. La perspective d'un accord commercial UE-Mercosur est fortement contestée par nos secteurs agroalimentaires européens, qui le dénoncent comme dépassé et incohérent. Cet accord faciliterait l'importation sur le marché européen de produits agroalimentaires éloignés des normes imposées aux industries et producteurs européens (utilisation des produits phytosanitaires, bien-être animal, droit du travail...), entraînant une concurrence déloyale et intolérable pour nos secteurs. Avant même que la nouvelle Commission ne soit confirmée, cela laisserait une marque indélébile sur le début du second mandat d'Ursula von der Leyen.

En réponse à ces critiques, il semble que la Commission propose désormais la création d'un « fonds de compensation » pour les agriculteurs de l'UE. Cela ne peut être perçu que comme une provocation ! Un « chèque de compensation » ne résout pas les problèmes de cet accord commercial, soulevés par nos secteurs et par une grande partie de l'opinion publique européenne, y compris les représentants des consommateurs, les syndicats et les organisations environnementales, sur la nécessité d'une réelle réciprocité en ce qui concerne les normes de production et les risques de favoriser la dégradation de l'environnement et la perte de la biodiversité dans les pays concernés.

Au lieu de détourner le débat avec de telles propositions, la Commission devrait plutôt prendre sérieusement en compte les conclusions sur le commerce agroalimentaire soulevées par le rapport sur le Dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture de l'UE, qui souligne la nécessité pour la Commission « d'entreprendre une révision complète de ses stratégies de négociation » ainsi que la nécessité d'un niveau de réciprocité plus élevé. Toute autre approche mettrait en péril nos filières, déjà fragilisées par un contexte climatique et économique difficile, et risquerait d'exacerber les tensions exprimées par le secteur agricole européen en ce début d'année 2024.

Au nom des associations suivantes :

AVEC - Association européenne des transformateurs et négociants de volaille

CEFS – Comité européen des fabricants de sucre

CEPM – Confédération européenne des producteurs de maïs

CIBE - Confédération internationale des betteraviers européens

COPA-COGECA – La voix unie des agriculteurs et de leurs coopératives dans l'Union européenne

EUWEP - L'Union européenne du commerce de gros des œufs, produits d'œufs, volaille et gibier

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Birthe Steenberg - Secretary General AVECIELPHAIEPB +32 492 10 75 71 <u>bs@avec-poultry.eu</u> **Catherine Jaworowska**- Communications & Social Affairs Officer CEFS +32 2 774 51 07

<u>catherine.jaworowska@cefs.org</u>

Arthur Boy - Policy Advisor for economic affairs CEPM +33 6 79 05 78 31 arthur.boy@agpm.com

Elisabeth Lacoste – Director CIBE +32 2 50 46 091 elisabeth.lacoste@cibe-europe.eu

Ksenija Simovic - Senior Policy Advisor COPA-COGECA +32 473 66 30 71

ksenija.simovic@copa-cogeca.eu

Bruno Menne - Director of Commodities COPA-COGECA +32 478 18 99 09 bruno.menne@copa-cogeca.eu

Clara Hagen - Secretary General EUWEP +31 30 637 8844 Clara. Hagen@euwep.org